SIXIÈME ANNÉE. — N° 46. **L'émancipation des travailleurs ne peut qu'être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.** SAMEDI 18 NOVEMBRE 1911.

LA VOIX DU PEUPLE

JOURNAL SYNDICALISTE PARAISSANT LE SAMEDI

ORGANE DE LA FÉDÉRATION DES UNIONS OUVRIÈRES DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION
Boulevard Carl-Vogt, 55, Genève
Dernier délai pour les manuscrits : le mardi

ADMINISTRATION
Imprimerie des Unions ouvrières
Pully-Lausanne

ABONNEMENTS
Un an, **4** fr. — Six mois, **2** fr. — Etranger, un an, **6** fr.
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX N° II. 416
L'argent destiné au journal peut être versé dans tous les bureaux de poste, **sans frais,** en indiquant notre compte de chèques II. 416.

LA SEMAINE

Tunis. — *Indignés par le massacre des femmes et des enfants en Tripolitaine, les Arabes manifestent violemment et tuent des Italiens. Comme toujours, ce sont de pauvres diables qui ont écopé. Les vrais responsables, les écumeurs coloniaux, ne craignent rien.*

Berlin. — *L'accord franco-allemand au sujet du Maroc est fait. Les marchandages vont commencer avec l'Espagne. Que deviennent dans tous ces échanges les populations indigènes? N'avait-on pas supprimé la traite des noirs?*

Nankin. — *Voulant provoquer une intervention européenne en faveur de la monarchie, les soldats mandchous massacrent les habitants.*

Turin. — *Après un mois de grève, les ouvriers carrossiers ont obtenu la journée de neuf heures et demie.*

Londres. — *Le journal bourgeois* Daily Miror *publie une photographie représentant un tas d'hommes, de femmes et d'enfants, fusillés par les soudards italiens.*

Paris. — *Les ouvriers carriers-plâtriers de la région sont en grève. Ils demandent une augmentation de salaire.*

Ussel. — *Le député de l'arrondissement et le maire de Meymac sont poursuivis pour vente d'objets appartenant à la commune. Ce sont tout de même des honnêtes gens.*

France. — *Le ministre des affaires étrangères, malgré un traitement de 60 mille francs, sans les pots-de-vin, déclare ignorer les accords secrets avec d'autres puissances. On voit par là la haute importante de la fonction et des titulaires.*

Allemagne. — *Las d'être très disciplinés et mal payés, les cheminots allemands s'agitent. La direction des chemins de fer a lancé une ordonnance les mettant en garde contre la propagande syndicaliste et socialiste.*

Londres. — *La grève des chauffeurs de taxis est terminée, les ouvriers ont obtenu satisfaction par un accord provisoire.*

Canton. — *La population révoltée contre la dynastie, proclame la république et son indépendance.*

Danemark. — *La centralisation devenant insupportable, plusieurs fédérations régionales quittent la Centrale des syndicats. On propose de nouveaux statuts.*

Toulon. — *Un nouveau scandale a éclaté. Les très patriotiques fournisseurs de la marine ont pratiqué les tripotages d'une façon démesurée.*

Notre émancipation

Dans deux précédents numéros, la *Voix du Peuple* a exposé notre pensée, à nous qui sommes des exploités, à l'égard de l'action électorale à laquelle une multitude de prospectus et des affiches multicolores nous conviaient à prendre part. Les journaux politiques socialistes ont parlé de notre attitude négative. Une telle compréhension de notre conduite est un non sens. Faisant tous les frais du fonctionnement de la machine capitaliste et étatiste c'est une grave erreur de croire que nous, ouvriers anarchistes et syndicalistes révolutionnaires, allons nous désintéresser de sa marche.

Si nous avions renoncé à nous servir du bulletin de vote, complaisamment mis à notre disposition par la bourgeoisie, c'est que nous avons compris, malgré des apparences trompeuses, qu'il ne peut être utile qu'à nos maîtres et que c'est faire œuvre de dupes que de prendre part à la comédie électorale, qui est une véritable foire, à laquelle rien ne manque, ni les tapeurs de tambourins et de grosses caisses, ni les faiseurs de boniments, ni les engueulades des maquignons électoraux qui négocient et échangent « leurs électeurs » comme un troupeau de moutons ou de cochons.

Pas un homme raisonnant sérieusement, n'osera prétendre que c'est faire œuvre révolutionnaire ou simplement utile, que d'aller déposer un morceau de papier, portant un nom quelconque dans l'urne. A part la complète inutilité du geste, si nous avions été tenté de le faire, une raison de principe nous en aurait empêché. Voulant instaurer un régime de travail et de liberté, sans parasites d'aucune sorte, nous serions mal venus de nous adresser à l'Etat, qui est la plus formidable pépinière d'improductifs, pour la réalisation de notre programme. Le seul fait d'aller voter, pour n'importe quel candidat, est une reconnaissance du régime en même temps qu'une sorte de brevet de longue vie que nous lui décernons. Il est à remarquer que les privilégiés de nos pays policés ne craignent rien tant qu'une abstention collective des électeurs, car il est nécessaire à la force et à la puissance de leurs charges d'affaires, que les gouvernants puissent commettre leurs canailleries au nom du peuple. C'est, dirais-je même, presque indispensable. Plus le régime est démocratique, plus le peuple a l'air d'être son maître, moins de risques courent les dirigeants dans l'accomplissement de leur sale besogne. Car il faut bien être convaincu que nous ne serons jamais qu'apparemment les maîtres du pouvoir, qui appartient en réalité, quelque soit le régime politique, à la minorité capitaliste qui, par son argent, fait et défait l'opinion publique et change les gouvernants à volonté. Et qu'on ne nous disent pas qu'il y en a des bons et des mauvais, car l'arrivée d'un honnête homme aux hautes fonctions gouvernementales nous apparaît comme une impossibilité. Il y a tant d'embûches à éviter, tant de roueries à employer qu'il est nécessaire de posséder une conscience très élastique pour arriver au pinacle; si, par un grand hasard, un homme à l'âme pure y parvenait, écœuré par la répugnante tâche qu'il aurait à accomplir, il ne tarderait pas à en descendre, car l'action des gouvernants est bien définie : maintenir par tous les moyens les iniquités présentes et entraver par des procédés divers toute marche vers l'affranchissement. D'une égale absence de scrupules, les gouvernants ne peuvent avoir qu'un point de dissemblance : roublards ou crétins. Qu'on ne nous dise pas non plus qu'il s'agit pour les travailleurs de conquérir le pouvoir pour le détruire; ce serait faire preuve d'une trop grande candeur que de croire que des hommes installés par nous en fonction vont ainsi rentrer volontairement dans le rang d'où nous les aurons sortis. Ce serait, en outre, mal connaître l'âme humaine; jamais un homme, fut-il des moins mauvais, ne pourra admettre que la fonction directrice qu'il remplit, est nulle et malfaisante. Pour nous entraîner vers la boîte où, pendant l'espace d'une seconde, nous serons le peuple souverain, l'on nous a parlé des lois ouvrières qu'il était nécessaire de développer.

C'est du pur enfantillage qui, en l'occurence, devient un attrape-nigauds. Des exemples nombreux nous prouvent qu'en aucun cas une loi n'a été intégralement appliquée si les travailleurs n'étaient pas de force à en exiger l'application par leur action directe. Aucune loi, dite sociale, n'a été votée avant que dans la masse productive ne se manifeste la volonté d'une amélioration. Si la bourgeoisie des différents pays, même ceux à régime aristocratique, a inscrit dans son code des lois répondant, en principe, à certaines aspirations populaires, c'est uniquement par mesure de sûreté et non point pour faire œuvre révolutionnaire.

Il est donc certain que la pression que peuvent exercer, du dehors, les travailleurs sur les parlements et tous les fabricants de lois, est autrement puissante que ne pourront jamais l'être tous les députés, mandants des exploités. L'influence du milieu parlementaire est d'ailleurs telle, que les véhémentes protestations des réunions publiques se mueront en de vagues formules académiques.

Quant aux lois purement réactionnaires et de musellement, elles ne peuvent être votées et appliquées que grâce à l'indifférente complicité du peuple. Si tous ceux qui ont voté contre la nouvelle loi militaire s'étaient refusés, soit à l'accomplissement de la totalité du service, soit des nouvelles charges voulues par les colonels et les maniaques du sabre, il est certain que la loi, même votée, serait restée lettre morte.

Mais, voilà, pour refuser d'accomplir un acte que l'on juge contraire à son intérêt et à sa conscience, il faut une volonté plus forte et plus réfléchie qu'il n'est nécessaire de l'avoir pour déposer un bulletin de vote.

L'on nous demande de conquérir le pouvoir, qui nous donnera la force nécessaire à la réalisation de notre émancipation; or, ainsi que l'a dit un camarade, nous sommes déjà la force par le travail et nous devons, non pas conquérir mais prendre conscience de notre puissance. Cela est à la portée du plus humble des travailleurs.

Chaque jour, au cours de notre labeur, des faits nombreux nous prouvent que nous sommes les arbitres de la situation et qu'il ne faudrait qu'un geste concerté des producteurs pour que tous les fantoches qui s'agitent et se gavent s'effondrent à nos pieds.

Toutes les prétendues puissances qui se dressent en face de nous n'existent que par notre méconnaissance de la force qui découle de notre œuvre.

C'est nous qui sommes la vraie puissance et l'unique source de vie. C'est de nous que dépendent toutes les manifestations humaines, et il suffirait que nous le voulions pour que tout le monde cessa de jouir et de profiter des multiples inventions, qui le font sourire du passé.

Qu'au lieu de marcher en rangs serrés vers l'urne, que les travailleurs refusent de produire pour les fainéants et les parasites, qu'ils reprennent à la bourgeoisie criminelle et voleuse la gestion de la production humaine, qu'elle détient par fraude et où son incapacité apparaît d'une façon manifeste.

Que les travailleurs ne compte pour cela sur aucun député, car toute délégation de pouvoir est un amoindrissement et un détournement de notre force d'action.

Ce n'est pas dans les parlements et par des discours et des textes de lois que doit se résoudre la question sociale. C'est sur le théâtre du travail et de la production.

Que le paysan, l'ouvrier du chantier, de l'atelier, de l'usine, des chemins de fer et enfin tous ceux qui contribuent à la vie, s'entendent et coordonnent leurs efforts et le problème de la question sociale sera résolu dans le sens de nos aspirations.

Notre refus de produire pour ceux qui jusqu'à maintenant vivaient de nos peines et de nos souffrances, sera plus efficace que toute action électorale.

J. B.

IRONIES ET GRIMACES

L'abus des personnalités

Presque autant que les républiques, le rôle de censeur est ingrat. Il coûte fort cher et ne rapporte rien du tout. Aussi bien, ai-je réussi aujourd'hui à le faire jouer par un autre.

Et cet autre m'a dit :

« Avez-vous remarqué la crânerie désinvolte avec laquelle certains jouteurs de plume foncent sus à la personnalité? Du plus pondéré au plus tumultueux, tous les journaux de bataille tiennent lice où tel chevalier sans peur et sans reproche s'acharne à culbuter l'indigne, pour les beaux yeux de sa dame. La lance rompue, l'honneur est satisfait. Et la dame aussi, paraît-il. »

« J'ignore ce que pensent de ce procédé ceux qui en usent et ceux qui, par destination, doivent en souffrir. J'ignore si Jean, tuméfiant la réputation de Pierre, s'imagine sauver la logique, comme j'ignore si Pierre, la conscience au beurre noir, désespère de ligoter la vérité et la justice. »

« Mais ce que sais et ce qui m'intéresse davantage, c'est l'effet produit sur la galerie — sur moi, parbleu! »

« Et cet effet est déplorable ».

« Que voulez-vous? J'ai toujours eu horreur du coup de poing trop longuement prémédité, et la chiquenaude me répugne qui se donne des allures de redresseuse de tort. »

— Cependant, ai-je rétorqué, l'œuvre est fille de l'homme. Réduire à l'inaction le coquin, c'est restreindre ou anihiler sa coquinerie...

— « Halte-là! a réparti l'autre. Je vous arrête et vous dis : Je jubile, entendez-vous, je jubile lorsque dans la boue du mépris public s'étale une crapule. Et, comme un énergumène, j'applaudis l'exécuteur qui a su cogner de l'argument juste, — le seul irrésistible, le seul capable d'une chute sans retour. »

« Je ris comme une petite folle quand passe tel mauvais berger portant sonnaille de ridicule qu'un bon plaisant lui a appendue au col. »

« Mais que ces exécutions définitives diffèrent des attaques personnelles qui cachent sous la tonitruance du mot la faiblesse de l'argumentation! Comme ils paraissent loin, ces assauts vains et grotesques, sans cesse renouvelés contre un adversaire qu'ils ne peuvent entamer, dont ils consacrent la force par leur impuissance à le jeter bas! »

« Car, prenons-y garde, la gloire de celui qu'on n'aura pu vaincre sera faite surtout de la faiblesse de l'assaillant. »

« Et qu'on ne vienne pas crier à l'impossibilité d'exécuter les fripouilles. Il n'est pas de statue d'argile qui résiste au marteau. Le nécessaire est de choquer dur, avec la volonté arrêtée de briser. »

« Cette méthode, il est vrai, n'admet point la dérobade. Le masque gêne qui veut bien voir, et bien juger, et bien frapper. Je ne sais rien de plus douloureux à digérer que ces écrits anonymes dont les personnalités forment la substance et qui trouvent trop large place dans certaines cuisines ouvrières. »

« Autant il m'importe peu qu'un article de propagande pure ou une narration objective soient ou non soignés, autant il me dégoûte d'avoir à constater l'anonymat d'une attaque à la réputation d'un individu. »

« D'ailleurs, à prendre comme prétexte de propagande la seule action de gloser sur la conduite d'autrui, l'habitude vient vite du dénigrement systématique des consciences. Et les imitateurs, pressentant la besogne facile, à la portée de toutes les médiocrités, ne se font pas faute de surgir à tort et à travers. Il n'est pas jusqu'à la brute inconsciente qui parfois ne se serve du journal pour satisfaire une rancune, par esprit d'imitation et d'humaine revanche. »

« Qui n'a souvenance d'avoir vu brandir l'accusation par tel gazetier de fortune, essentiellement inapte à démêler les justes mobiles d'un acte? »

« Et tout paraît dit à l'homme dont la bave a jailli. La question fût-elle ardue, est définitivement résolue par la pratique de ces vertueux concierges. De tous temps, il a été commode d'éviter — au propre comme au figuré — la clarté de la raison, en faisant entrevoir à l'antagoniste la lueur de mille chandelles... »

« Mais qu'en reste-t-il? »

« D'abord une vague défiance d'homme à homme, puis un dégoût sans cesse accentué des êtres et de ce qui les touche. »

« Certes, il se faut méfier des individus qu'on peut croire capables d'œuvre malpropre. Mais c'est là une police particulière qui n'a rien de commun avec celle des parangons de vertus, lesquels oublient trop souvent que tout juge erre entre deux abimes : l'injustice et l'erreur. »

« Et, finalement, quand perdra-t-on la sotte habitude de tout attendre d'un individu, de rendre une personnalité responsable de tout? L'effort humain est-il donc spécialement l'effort de celui-ci ou de celui-là, et non pas plutôt l'effort de la commune raison? »

« Le besoin de concrétiser est-il si grand chez l'homme qu'il ne se sente obligé de tout personnifier? »

« Pourquoi dire : ce juge est un mauvais juge, quand on pourrait prouver que tout juge fait une mauvaise besogne? Pourquoi prétendre : ce patron est une canaille, quand de par sa fonction sociale tout patron est dans l'obligation de se faire exploiteur? Pourquoi, syndicaliste, décréter tel permanent une fripouille, quand les exemples abondent qui démontrent que la tare est inhérente à la charge? »

« Pourquoi prétendre l'homme mauvais, quand c'est l'organisme, né des siècles de servitude, qui est pourri? »

« Quand on veut débarrasser un poirier de ses fruits véreux, on ne perd point son temps à mitrailler les poires une à une. On secoue vigoureusement l'arbre, et les fruits mauvais de choir aussitôt! »

« A prendre la question par le petit côté, on piétine sans avantages. On dirige l'effort de toute une génération sur un détail, au lieu de saper à même aux bases de l'édifice. »

« Et s'il me fallait conclure, je dirais : Qu'on démasque les faux bonhommes, soit, mais foin des personnalités oiseuses et faciles, — et en sus à l'émancipation intégrale des consciences! »

Ainsi parla l'autre.

Et Bousingot n'a pas trouvé ça ridicule.

DOUX BENOIT.

Libre-Pensée

Un Congrès de libre-penseurs vient de se tenir à Paris. Une commission ayant été nommée pour examiner des propositions relatives au « Droit à la vie », a adopté, à l'unanimité, la motion suivante :

« La commission, considérant que libre-pensée a et n'a pour synonymes qu'anticléricalisme et antireligion, qu'elle n'a pas à apprécier le régime économique actuel, ni surtout dire quel régime économique serait à même de procurer ce droit à la vie de la façon la plus complète, que la question cléricale est encore suffisamment importante et actuelle pour rester le but de la libre-pensée sans aller chercher un autre but, qui ne pourra que diviser ceux que seule la question anticléricale a réunis et que diviseraient la solution quelle qu'elle soit proposée pour assurer le « Droit à la vie », passe à l'ordre du jour. ».

Cette résolution ne fait que confirmer ce que nous avons toujours pensé, que libre-pensée ne veut pas dire pensée libre et qu'il y a beaucoup d'adhérents à la libre-pensée qui n'hésiteraient pas à recourir aux moyens employés par les

prêtres, pour réprimer et étouffer les idées des autres.

Nous savons qu'il y a parmi les libres-penseurs des amis et d'excellents camarades qui, sans partager entièrement notre point de vue, n'en travaillent pas moins à une œuvre de régénération humaine. Ceux-là seront sans doute désolés d'un semblable vote, qui dénote un étrange état d'esprit.

Pour tout homme réellement conscient, c'est précisément ce droit à la vie qui demande une urgente solution. Toutes les questions philosophiques et morales en découlent. C'est parce que le droit à la vie est un vain mot pour la presque totalité des producteurs que les prêtres peuvent, profitant de leur misère, empoisonner les populations et les maintenir dans l'ignorance. Et c'est grâce à l'ignorance populaire que les églises de toutes confessions ont torturé ceux qui, les premiers, élevèrent des protestations contre les mensonges et les crimes des gens de Dieu.

Refuser de discuter la question du ventre, c'est remplacer le paradis par une philosophie qui, à défaut d'une valeur nutritive, devra faire prendre patience à tous ceux dont l'estomac est insuffisamment garni, qui logent dans des taudis et n'ont que des vêtements trop peu protecteurs.

Une semblable attitude nous est une preuve de plus qu'il n'y a que sur le terrain économique que nous pouvons lutter franchement, sans aucune restriction, en nous attaquant à tous ceux qui nous volent, nous trompent et nous oppriment. Nous attaquons toutes les institutions qui perpétuent et vivent de notre misère : l'Etat, le capital, l'Eglise et l'armée.

Peuvent prendre part au combat sans exception, tous ceux qui veulent sincèrement travailler à la disparition de toutes les iniquités.

Soyons pratiques

Le parti socialiste lausannois conviait, pour jeudi passé, dans la grande salle de la Maison du Peuple, les ouvriers du bâtiment afin d'entendre l'exposé d'une enquête faite par le citoyen Viret à propos des accidents survenus par la suite du manque de précautions et surtout de la défectuosité des échafaudages. N'ayant pu assister à cette assemblée, je viens, par ces lignes, exposer ma pensée.

L'Union ouvrière de Lausanne ayant déjà organiser à Tivoli une assemblée de protestation au sujet de ces accidents, et où il fut décidé, à l'unanimité des ouvriers présents, de prendre des mesures énergiques pour la sauvegarde de la vie des travailleurs du bâtiment, je ne m'étendrai pas sur ce sujet, d'autant moins qu'une commission doit rendre compte, je crois, à la prochaine assemblée de l'Union ouvrière, du travail fait.

L'on nous accuse constamment de ne pas être pratiques. Ecoutons donc ceux qui ont le don de l'être; il faudrait, selon eux, s'adresser à la municipalité pour la présentation de nos revendications. Si ces messieurs jugent cela bon, ils en réfèreront au Conseil communal qui, lui, s'il est d'accord, nommera une commission d'enquête devant se rendre compte de la véracité des accusations de la classe ouvrière. Cette commission, son enquête terminée, la présentera au Conseil qui, lui, nommera une autre commission afin d'élaborer un projet de règlement de police sur les échaufaudages ; ce projet terminé viendra à son tour devant le Conseil afin de recevoir son approbation, après quoi il sera imprimé et n'entrera probablement en vigueur qu'à une date plus ou moins éloignée de façon à laisser le temps nécessaire aux entrepreneurs de faire transformer ou changer le matériel défectueux.

Pendant ce temps les ouvriers pourront se casser les os, ils auront la satisfaction de savoir que le parti socialiste pense à eux, de concert avec nos autorités. Voilà le côté pratique!! Et remarquez bien qu'il en serait ainsi au cas où tout se passerait normalement, sans accroc et que je n'ai pas envisagé une obstruction de la part de nos bourgeois dirigeants qui n'admettent qu'en rechignant toute amélioration apparente à notre sort.

Voyez par là la promptitude avec laquelle la réalisation de nos demandes s'opèrera.

Pour nous la question se pose plus simplement.

Au lieu de nous adresser aux pouvoirs publics, qui sont toujours les complices de nos exploiteurs, nous pensons que les travailleurs doivent s'entendre et signifier aux entrepreneurs, d'une façon très nette, qu'ils en ont assez de risquer chaque jour de se rompre les os pour leur permettre de gagner un peu plus d'argent.

S'il ne nous est pas accordé promptement satisfaction, préparons-nous à imposer nos volontés en agissant directement sur nos employeurs et cela par les moyens dont nous disposons en tant que producteurs. Nous avons la ferme conviction que notre action directe sera plus efficace que tous les recours aux législateurs municipaux ou cantonaux.

Jean RICHARD.

Militarisme révolutionnaire

La révolution chinoise donne prétexte à nos camarades antimilitaristes de la *Guerre sociale* pour revenir sur leur idée du militarisme révolutionnaire. Les rebelles du Céleste Empire, ou du moins une partie des plus prévoyants et décidés d'entre eux, s'entraînaient au tir et d'autres exercices depuis bien des années en vue du mouvement fatal à l'ancien régime, auquel nous assistons. Voilà les faits qui permettent aux partisans du militarisme révolutionnaire de tirer des conclusions en leur faveur.

Je ne veux et ne puis nullement douter des bonnes et louables intentions de ces camarades. Mais qu'il me soit permis de discuter leur très discutable point de vue. Je ne conteste en aucune façon l'utilité d'un entraînement pour les révolutionnaires, en vue d'une action décisive. Nous savons que les armes ne sauraient être un négligeable facteur d'émancipation, et que savoir les manier devrait constituer une connaissance indispensable à un révolté. Là-dessus nous sommes d'accord.

Reste le militarisme révolutionnaire; voyons. Son but, le but de cette armée serait sans doute celui de pouvoir tenir tête à l'armée bourgeoise, de la dépasser en force et l'écraser ainsi. C'est bien; mais une chose entrave rudement mon désir sincère de comprendre et de concevoir cette armée révolutionnaire. C'est que l'armée bourgeoise est composée de prolétaires; les bourgeois y sont quantité négligeable. Comment les arracher du militarisme bourgeois pour leur en enseigner un autre? Sans aucun doute en leur faisant de la propagande antimilitariste ; et alors? Nous en sommes toujours au même point. N'a-t-on pas toujours dit qu'une révolution, pour être victorieuse, devra avoir le consentement d'une partie au moins de l'armée? A la *Guerre sociale* on n'a jamais affirmé autre chose et avec raison, c'est le but de la propagande antimilitariste. Puisque nous travaillons pour que l'armée bourgeoise se tourne un jour contre ses maîtres, pourquoi parle-t-on de militarisme révolutionnaire. Veut-on dresser une armée révolutionnaire en face de l'armée bourgeoise?

Ou bien, veut-on appeler militarisme l'entraînement dans le maniement des armes, dont j'ai parlé au début, et que les camarades qui se préparent, se garderaient bien de négliger et de désapprouver?

Malgré toute ma bonne volonté, je ne comprends pas bien ce que cela peut avoir de militariste. Le militarisme implique une discipline et une obéissance absolue aux chefs; on ne saurait le concevoir autrement. Et cette discipline, que nous combattons avec acharnement, est nécessaire à l'armée bourgeoise parce que les soldats ne comprennent pas la nécessité d'en faire partie. Ce n'est plus le cas chez nous. Tous les combattants étant désireux de vaincre la tyrannie et l'injustice, l'idéal pour lequel ils lutteront les maintiendra à leur poste de combat.

En conclusion, les idées d'un militarisme révolutionnaire me paraît insoutenable; elle prête de plus à une équivoque en laissant le champ libre aux vieux préjugés de discipline et de soumission. Nous devons être des antimilitaristes et continuer ce genre de propagande avec lequel la *Guerre sociale* avait si bien débuté; cela ne veut pas dire que nous mettons de côté la force et la violence comme moyens de lutte. Il n'y aura pas de meilleur résultat pour nous et de pire malheur pour le capitalisme qu'une armée désagrégée par les désertions ou secouée par la rébellion. Mais de grâce n'inventons pas un nouveau militarisme, nous n'en voulons plus. C'est une nécessité impérieuse pour tous les travailleurs de se débarrasser de toute idée patriotique et militariste justifiant toute sorte de soumission et d'impositions.

Nous avons surtout une peur du diable que de nouveaux chefs viennent jouer chez le peuple le même rôle que tous les gouvernants et politiciens y ont joué.

Ce que nous voulons faire éclore dans une société où les travailleurs eux-mêmes seraient maîtres du travail, c'est la solidarité, l'entente, l'entr'aide. La discipline sous-entend des maîtres, et à ces derniers il faut des esclaves.

Souvenons-nous bien que dans une communauté d'intérêts, l'entente pourrait facilement régner; comment prétendre le contraire, puisque même dans ce régime de voleurs et de volés, les rapports entre les hommes sont souvent cordiaux?

A bas le militarisme et la discipline.

Fritz STARCKMANN.

Dans le but d'étendre l'influence de la VOIX DU PEUPLE, les camarades sont instamment priés de nous envoyer les noms d'abonnés possibles. Nous leur adresserons gratuitement le journal pendant quelque temps, après quoi nous leur demanderons de prendre un abonnement.

AUX TRAVAILLEURS

Des camarades ont distribué le manifeste suivant, en français et en italien :

> Un de ces faits, en quelques jours, fait plus de propagande que des milliers de brochures.
> Pierre KROPOTKINE.

TRAVAILLEURS,

Pendant que la décadente bourgeoisie italienne célèbre avec un cynisme révoltant les évènements d'une guerre de pirateries, les anarchistes sentent la nécessité de rappeler l'acte d'un franc-tireur de la révolte contre une société basée sur le vol et le crime.

Le soldat Auguste Mosetti, au lieu de tacher ses mains du sang fratricide, a frappé de son arme, qui lui avait été remise par la bourgeoisie, un des membres directeurs de l'association criminelle que forme le militarisme.

Les anarchistes applaudissent de tout cœur à l'acte, qui est une affirmation de l'Homme voulant venger les frères de toutes races morts en Tripolitaine. L'acte héroïque de cette âme sensitive, a provoqué, comme toute action noble, l'indignation des pygmées de la pensée mercantile et a donné prétexte aux vipères journalistiques pour distiller leur venin dans les feuilles qui puisent l'argent et l'inspiration dans les officines policières et gouvernementales et qui n'ont d'autre but que de supprimer toutes aspirations généreuses et fausser l'idéal.

Pour les maîtres-chanteurs du journalisme, les affameurs et les jouisseurs, Auguste Mosetti est un vulgaire criminel « qui a foulé aux pieds la conception sacrée de l'humanité ».

Les individus qui s'indignent si hypocritement sont les mêmes qui, il y a quelques semaines, approuvèrent sans réserve la tuerie de Langhinano, les mêmes qui, tous les jours, éprouvent une jouissance aux récits minutieux du massacre des Arabes, défenseurs de leurs foyers, et appellent héroïques les soudards qui font pleuvoir, du haut des aéroplanes, des bombes meurtrières sur des agglomérations humaines impuissantes à se défendre; les mêmes qui, avec une volupté sauvage, s'extasient à l'annonce de l'exécution de ceux qui, dans les villes occupées, sont suspects de rébellion.

Ces chacals, qui forment l'opinion publique pour la préparer à la civilisation à coups de schranels et de fusils, sont mus par de très misérables calculs politiques et financiers, voudraient nier toute importance à la tragédie de Bologne en déclarant que Masetti est un irresponsable.

Lâche mensonge!

Il ne peut être irresponsable, celui qui, destiné à devenir un instrument de destruction et une lamentable chair à canon, par caprice des gouvernants abrités au Quirinal, a synthétisé par un acte énergique la malédiction des centaines de mères douloureuses et la vengeance sociale de l'avenir.

Auguste Mosetti est un des nôtres. Nous qui préférons la mort à la soumission, nous comprenons son geste, révélant une volonté supérieure en harmonie avec une pensée logique et cohérente. A la fleur de l'âge, il aurait pu se soustraire, par la désertion, à l'obligation militaire.

Il ne l'a pas voulu. Son âme anarchiste s'est révoltée à cette idée, car la guerre frappait non seulement les siens, mais des milliers d'humains qui souffrent de la famine et des tortures morales.

Ainsi, entre la fuite honteuse et la révolte indicative, il a choisi cette dernière.

Les gouvernants et les écumeurs qui n'ont que des appétits, comprendront-ils un tel élan d'abnégation?

TRAVAILLEURS,

L'action d'Auguste Mosetti a été la plus noble protestation contre la férocité de l'armé italienne qui, chaque jour, se distingue par de nouveaux crimes sur la terre des Arabes. Les révélations des journaux sont effroyables. Les malheureux qui échappent au carnage, à l'exécution sommaire, sont déportés dans les îles, qui sont les Cayennes d'Italie.

Familles dispersées, affections rompues, veuves, orphelins, infirmes massacrés, le deuil, l'incendie, la mort partout, voilà la civilisation que la bourgeoisie italienne a déjà porté en Tripolitaine et Cérénaïque.

Comme si cela ne suffisait pas, en Italie on arrête les meilleurs de nos camarades, on ourdit des procès contre les soldats suspects : tout cela pour étouffer la propagande anarchiste qui est un obstacle aux louches intérêts du capitalisme guerrier.

En face de telles scélératesses, l'action de Mosetti prend une plus grande importance.

CAMARADES,

Vous viendrez nombreux au meeting qui est organisé **le jeudi, 23 novembre, à 8 h. et demie du soir**, à la Maison du Peuple; en le faisant, vous protesterez contre l'action inqualifiable des gouvernants italiens et la complicité des dirigeants européens.

Vous vous solidariserez moralement avec notre camarade Mosetti qui n'a pas craint de s'insurger seul contre nos maîtres et la horde des chefs militaires.

Chambre pour ouvrier

En lisant cette annonce que l'on trouve souvent dans la *Feuille d'Avis*, je me suis demandé ce que pouvais bien avoir de particulier ces chambres que l'on offre sous ce titre assez curieux « de chambre pour ouvrier ». Il semble, à première vue, que ce doit être quelque chose de confortable; un ouvrier, après son travail, a besoin de repos; il lui faut par conséquent un bon lit, une chambre où le soleil pénètre facilement et où l'air entre normalement, en un mot une chambre confortable. Et bien, ce n'est pas précisément le cas, et cette appellation de « chambre pour ouvrier », veut dire en langage de marchand de sommeil, chambre bon marché, c'est-à-dire troisième qualité. Je me souviens d'être allé un jour visiter une de ces « piaules ». Le concierge qui louait ce local m'accompagnait pour me faire ressortir tous les avantages de sa chambre; après avoir gravi un escalier poisseux, qui ne se laissait escalader qu'au moyen d'une corde qui servait de rampe, nous arrivions enfin au cinquième étage, où se trouvait ma future demeure; une chambre assez sombre, dans laquelle on entrevoyait un petit lit en fer; une poudre jaunâtre sur les draps laissait prévoir la présence probable d'innombrables insectes. La paillasse était rembourrée avec des noyaux de pêches; au mur, quelques vignettes de mauvais goût avaient la prétention d'orner la muraille lézardée. Le pipelet ouvrait la fenêtre :

— Voyez, monsieur! vous avez une vue superbe! ça donne en plein sur ma loge.

La vue était, en effet, assez limitée; une cour humide, d'où montaient des relents de cuisine; le concierge m'expliqua que le prix était, d'après son entendement, très abordable.

— C'est une chambre d'ouvrier, disait-il, ça n'est pas luxueux, mais c'est tout ce qu'il faut pour un ouvrier. Et puis, si vous êtes malade, ma femme vous fera des camomilles!

Malgré la vue superbe et les camomilles, je me sentais peu enthousiaste pour cette location; je quittais avec joie cette sombre demeure. Dehors le soleil resplendissait; j'allai faire un tour à la montagne! D'en haut, j'apercevais, telle la chèvre de M. Seguin, la maison du pipelet loueur de chambre pour ouvrier.

C. R.

TYRANNIE PATRONALE

Une boîte qui mérite vraiment les honneurs de la plume, c'est la maison Thum, aux Acacias (Genève), tant par les exigences des deux scrupuleux personnages qui la dirigent que par la triste mentalité du troupeau qui, à quelques exceptions près, constitue le personnel. Les frères Thum sont deux types complets du patronat régnant au milieu de l'avachissement général. Il est stupéfiant de constater qu'en présence des faits qui se passent chez eux il ne se soit pas trouvé un seul individu assez courageux et assez conscient pour protester et dire leur fait à ces deux personnages.

En plus des procédés employés ordinairement par tout patron pour réaliser de petits profits aux dépens des ouvriers et des apprentis, les frères Thum retiennent à ceux-ci une partie du salaire gagné sous une foule de prétextes qu'ils ont soin, au préalable, d'abriter derrière un règlement qui est un croustillant échantillon d'élasticité et d'arbitraire, approuvé et signé par le Conseil d'Etat : 5 novembre 1907, et dont nous donnons plus loin la teneur.

Si un ouvrier, un peu soucieux de sa dignité et de ses intérêts, s'indigne de la tyrannie d'un tel règlement et se refuse à le signer, on lui explique avec onction que ce règlement n'est que rarement appliqué, qu'il n'existe que pour la forme ou pour prévenir des abus par trop criants que pourraient commettre certains ouvriers. L'acte par lequel l'ouvrier déclare accepter le règlement est d'ailleurs accolé à un autre, concernant sa participation au paiement de l'assurance et c'est plutôt pour ce dernier, lui assure-t-on, que sa signature est réclamée. Eh bien, prenez garde, camarades métallurgistes! Les frères Thum ne se gênent pas lorsqu'un ouvrier manifeste quelque velléité de légitime indépendance pour lui appliquer le règlement. Jugez, du reste, par la lecture de ce document.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT
DES ATELIERS DE VVE MAX THUM,
mécanicien-constructeur,
à Genève-Acacias.

Art. 3. — La journée pourra éventuellement être portée à 11 heures, et à 9 heures le samedi et la veille des jours fériés légaux. Des heures supplémentaires pourront également être exigées, après en avoir reçu l'autorisation par les autorités compétentes. Ce travail sera payé au prorata de la journée de 10 heures.

Art. 4. — Une journée d'absence non justifiée, ou deux demi-journées dans la même semaine, peuvent entraîner le renvoi de l'ouvrier. Les arrivées tardives de plus de 5 minutes seront décomptées pour 1/4 d'heure.

Art. 7. — Les ouvriers peuvent exceptionnellement être payés aux pièces. Le travail aux pièces pourra toujours être suspendu à un moment donné, pour tout le temps nécessaire à une autre fabrication. L'ouvrier aux pièces qui annonce son intention de quitter l'atelier peut être tenu à terminer auparavant son travail.

Art. 9. — Tout travail mal fait par la faute de l'ouvrier ne sera pas payé; l'ouvrier fautif sera tenu d'en payer la réparation.

S'il est bon de signaler ces faits pour l'édification des camarades, on aurait néanmoins tort de s'en plaindre. Le patron, dont les intérêts sont directement opposés à ceux de ses ouvriers, est dans son rôle en exploitant ceux-ci; c'est aux ouvriers à comprendre le leur et à l'exercer en se groupant pour lutter avec vigueur.

Quand les ouvriers seront étroitement unis, on ne verra plus le lamentable spectacle de ces inconscients ne sachant que faire pour se nuire, heureux de voir leurs camarades aux prises avec des difficultés, prêts à toutes les bassesses et se mouchardant à qui mieux-mieux. Quand des rapports de solidarité et une compréhension plus nette de leur situation d'exploité auront remplacé l'esprit de lâche et inconscient égoïsme, habilement entretenu par le patronat; quand leur cerveau avide de savoir et d'action leur fera délaisser les longues et abrutissantes journées de labeur qui servent aux patrons à entretenir l'immense armée de « sans-travail » qui constituent leurs réserves; ce jour-là, la lutte prendra une allure gigantesque et décisive, le capitalisme aura vécu. Que chacun œuvre de son côté avec courage et abnégation, le résultat est à ce prix.

E. PIVARD.

A l'Ecole Ferrer

Nous avons toujours besoin d'argent pour notre école dont le budget, *en temps de paix*, dépasse 250 francs par mois; il nous faut aussi faire continuellement de la propagande pour nos idées, et c'est dans l'un et l'autre but que nous avions organisé la soirée de dimanche dernier.

Il nous déplairait grandement de voir nos enfants de l'école devenir des batteurs d'estrades, à nous qui, dans la vie, luttons contre les cabotins de tout poil : cabotins politiques sinistres ou grotesques et respectables cabotins de nos chaires universitaires et ecclésiastiques.

Aussi bien, avant de produire nos élèves sur la scène, leur expliquons-nous que c'est pour nous aider à ramasser quelques sous et à faire connaître nos méthodes d'enseignement. Ils apprennent ainsi de bonne heure à se considérer comme de petits camarades de leurs aînés, comme des forces solidaires d'une même entreprise.

Sous ce rapport, nous avons lieu de nous déclarer satisfaits de notre soirée. A côté des productions récréatives de quelques camarades dévoués de la société, du corps de musique « Liberta » et du groupe philodramatique « L'Aurora », que nous profitons de remercier chaleureusement, les enfants de l'école se sont comportés, sinon brillamment, du moins de manière à nous faire plaisir.

Dans la pièce *L'Instituteur*, où figurait l'école *in corpore*, et dans l'exécution de leur petit chant, ils furent simples et naturels; nous ne leur demandons rien de plus.

Pensant qu'aucune propagande n'est à dédaigner pour servir notre belle cause, nous avions décidé de donner sur la scène une leçon toute simple. Cette leçon, nullement préparée, montra au public dans quel sens nous travaillons pour occuper ensemble d'une manière intense nos vingt-six élèves de 6 1/2 à 15 ans. J'avais choisi comme moyen la sténographie que les plus petits arrivent à lire et à écrire en trois semaines, pour faire mieux connaître tous les avantages pédagogiques que nous attendons de cette branche d'étude.

Enfin, Wintsch, dans son allocution du début, démontra que l'école officielle est un non-sens, une monstruosité dont les enfants ont tout à souffrir; il dit que notre chère école a fait une brèche dans cette formidable citadelle d'abrutissement, qu'il y a mieux et autre chose à faire pour l'avenir, résumé tout entier dans l'enfant, et que ce quelque chose nous avons commencé de le réaliser à l'Ecole Ferrer.

Après une année seulement de travail, travail gêné d'ailleurs par la canaillerie de soi-disants camarades, par les inévitables tâtonnements du début, notre soirée nous a permis de constater quand même de bons et encourageants résultats. Marchons crânement de l'avant. C'est la bonne route que nous suivons.

Th. M.

Demandez que les travaux d'impression de vos organisations et groupements soient confiés à l'IMPRIMERIE DES UNIONS OUVRIÈRES, à base communiste, Pully-Lausanne. (Journée de huit heures.)

LE TESTAMENT

La famille Dervelle était réunie dans le cabinet du notaire, pour la lecture du testament de mon oncle. Le notaire montra d'abord et fit circuler une grande enveloppe jaune, carrée, fermée de cinq cachets très larges de cire verdâtre sur laquelle étaient écrits ces mots : « Ceci est mon testament ». Puis il observa que les cachets étaient intacts, les rompit, et retirant de l'enveloppe une feuille de papier timbré, pliée en deux, il lut d'une voix lente et solennelle l'étrange document suivant :

Les Capucines, le 27 septembre 1868.

Je n'ai jamais cru à la sincérité de la vocation des prêtres campagnards, et j'ai toujours pensé qu'ils étaient prêtres parce qu'ils étaient pauvres. Le métier de prêtre attire surtout les paresseux qui rêvent une vie de jouissances grossières, sans labeurs, sans sacrifices, les vaniteux et les mauvais fils, que la blouse dégoûte et qui renient leurs pères aux dos courbés, aux doigts calleux ; pour eux, le sacerdoce c'est le confortable bourgeois du presbytère, la table servie, l'orgueil d'être salué très bas par les passants. Si la plupart de ces tristes êtres, paysans révoltés et envieux étaient nés riches, ils n'auraient pas songé une seule minute à entrer dans les ordres, et si la fortune leur arrivait, tout d'un coup, presque tous s'empresseraient d'en sortir. J'en veux faire l'éclatante et publique démonstration.

Ceci donc est mon testament, et mon testament est cette démonstration.

Au premier prêtre du diocèse qui se défroquera, à partir du jour de ma mort, je lègue, en toute propriété, mes biens, meubles et immeubles, composé ainsi qu'il suit :

1° Ma maison des Capucines avec ses dépendances et tous les objets mobiliers qui la garnissent, de la cave au grenier, à l'exception toutefois de ma bibliothèque, dont je dispose ci-après.

2° Trois mille cinq cent francs de rentes, en valeurs diverses, dont les titres, tous nominatifs, sont déposés chez le notaire de Viantais.

3° L'argent monnayé, coupons, créances, etc..., qui pourraient se trouver chez moi, à l'époque de mon décès.

Je ne doute pas que, ces dispositions étant connues, un grand nombre de prêtres ne se défroquent et ne viennent réclamer âprement ma maison, mes rentes, mon argent, mes meubles. C'est pourquoi je charge mon exécuteur testamentaire de veiller à ce que la qualité de « premier défroqué » soit bien et dûment établie, — ce qui sera une source de haines, de jalousies féroces, de mensonges impudents, de faux témoignages, de passions hideuses qui montreront ce que c'est que l'âme d'un prêtre. S'il arrivait que vingt, cinquante, deux cents prêtres, se fussent défroqués, le même jour, à la même minute, le sort devra décider auquel de ces co-défroqués appartiendra le legs que je fais ici, librement et joyeusement, de ma fortune. Ils la joueront, soit à la courte paille, soit à pile ou face, sous la surveillance de mon exécuteur testamentaire.

Ce légataire inconnu et indigne devra garder Madeleine Mouraquin, ma servante, lui payer cent vingt francs de gages annuels ou lui servir, à son choix, jusqu'à sa mort, quatre cents francs de rente.

Je prie M. Servières, propriétaire à Viantais, mon ami, de vouloir bien remplir ces fonctions d'exécuteur testamentaire ; je le prie aussi, en souvenir des bonnes relations que nous avons eues, en dédommagement des ennuis que je lui cause, d'accepter le legs que je lui fais de ma bibliothèque, telle qu'elle se composera le jour de ma mort. Et j'appelle toute sa sollicitude sur le paragraphe suivant :

M. Servières trouvera, dans la chambre qui fait face à la bibliothèque, une malle très vieille, peinte en noir, et dont le couvercle est garni de bandes en peau de truie. Je charge M. Servières le quatrième jour qui suivra ma mort, de brûler cette malle dans la cour des Capucines, et ce, en présence du juge de paix, du notaire et du commissaire de police.

Je désire enfin que mon enterrement soit simple et très court ; qu'il ne soit célébré aucune messe, qu'il ne soit brûlé aucun cierge durant le service religieux, lequel sera celui des pauvres. D'ailleurs, comme je déclare n'affecter aucune somme d'argent à la célébration de mes obsèques, je me repose, de ce soin, sur la déconvenue de M. le curé Blanchard.

Jules-Pierre-Marie DERVELLE.
prêtre.

Le notaire avait fini sa lecture, hôchant la tête, il retourna plusieurs fois la feuille de papier timbré, l'examina avec une attention contrite.

— C'est tout! dit-il, en faisant de la main un geste évasif... C'est bien tout.

Et il se leva en demandant :

— Désirez-vous que je vous en fasse faire une copie ?

Sur un signe affirmatif de mon père, le notaire entra dans l'étude avec le testament.

Ce fut de l'écrasement, de l'anéantissement. Le cousin Debray n'avait point bougé ; le regard fixé sur le parquet, il semblait un bloc de pierre, tant son immobilité était complète, tant la stupeur pesait lourdement sur son corps, le tassait en boule inerte. Pourtant, au bout de quelques minutes, il se leva à son tour, souffla très fort :

— Ah! le nom de dieu de saligaud! cria-t-il d'une voix sourde.

Et, sans regarder personne, il partit, poussant d'effroyables jurons.

Quand à mon père, certes, il avait toujours redouté quelque « farce » suprême de l'abbé, mais ce testament, il ne l'aurait jamais prévu! Ce testament dépassait sa raison de bourgeois peureux de toute la terrible hauteur d'un sacrilège irréparable ; ce testament perpétuait jusque dans la mort cette vie d'impiété, d'ingratitude, de désordre et de mystification qui avait été celle de son frère ; ce testament était le dernier hoquet de cette âme impénitente, le dernier rictus de ce démoniaque esprit, rictus qu'il reverrait, hoquet qu'il entendrait, sans cesse, désormais. Et ce qui l'affligeait cruellement aussi, c'était cette outrageante indifférence de mon oncle envers une famille qui l'avait soigné, qui s'était dévoué dans l'enfer de son agonie. Mon père s'attendrissait sur lui-même, sur moi ; il se répétait le cœur gros, les yeux humides :

— Pas un mot pour moi!... Pas un souvenir pour Albert!... Ma femme, je comprends encore... Mais moi!... mais le petit!...

Quand le notaire rentra, apportant la copie, mon père éprouva le besoin de s'épancher un peu et doucement, tristement :

— C'est dur, tout de même, une chose comme ça! dit-il, mon Dieu! ce n'est pas tant sa fortune... Il était libre d'en disposer, quoique, en vérité, ce testament soit une infamie... Enfin... Mais c'est le procédé! Pas un souvenir pour Albert, qui est son filleul, le pauvre enfant!... Tenez, il ne lui aurait laissé que sa bibliothèque... Ça n'était pas grand'chose, n'est-ce pas?... Eh bien, il n'y aurait rien eu à dire!... Et cependant, autrefois, à Randonnai, hier encore, aux Capucins, j'ai abandonné, pour lui, mes clients! Ah! les gens vont en faire des gorges chaudes!...

Le notaire approuvait, réglait ses expressions de physionomie et ses gestes sur ceux de mon père.

— Oui, oui! disait-il... très contrariant!... très contrariant... Ce n'est pas un conseil que je vous donne, mais il me paraît attaquable, tout ce qu'il y a de plus attaquable. Je ne sais pas jusqu'à quel point... Enfin, vous ferez ce que vous voudrez!...

— Un procès! gémissait mon père... Ah! ma foi, non!... Et puis la blessure n'en serait pas moins là...

Cependant, il serra la copie dans son portefeuille et revint bien vite à la maison, où M. et Mme Robin l'attendaient.

En entendant la lecture du testament, ma mère eut peine à se contenir ; Mme Robin poussa des cris de révolte ; M. Robin s'exclama ;

— Il est nul, nul, nul!... C'est un autel à l'impiété, à l'immoralité... Il est nul!... Et comment délivrer ce legs au premier défroqué!... Il est nul.

Durant trois heures, il cita des commentaires du Code civil, des arrêts de la Cour de cassation. Dans les yeux de ma mère était une effrayante et sombre lueur de haine. Mon père, doucement, se plaignait!...

— Pas un souvenir pour le petit!... Et si vous saviez comme nous l'avions soigné! Le petit lui faisait la lecture... Son filleul, Mme Robin, est-ce croyable!... Ah! il doit rire de nous Servières!... La bibliothèque à Servières? Je vous demande un peu?

(l'*Abbé Jules*, par Octave MIRBEAU.

Encore à propos d'un Congrès!!!

L'article signé *Un boitier* nous a valu une réponse du citoyen O. David. Ce fonctionnaire en herbe veut simplement justifier l'attitude du syndicat des ouvriers faiseurs de pendants, mais il oublie de justifier la sienne et les motifs pour lesquels certains syndiqués se refusaient à payer leurs cotisations. David cite la grève des faiseurs de pendants de 1905 ; puisqu'il nous donne l'occasion d'en parler, profitons-en. Quelle a été l'attitude de ces syndiqués accusés de porter entrave à l'organisation? Eh bien ces syndiqués là ont été parmi les plus dévoués, les postes de grève furent organisés avec ces ouvriers de Saint-Imier pour la place de Bienne. Avec un désintéressement complet il fallait se déplacer et risquer les horions et les brutalités des jaunes. David et son ami Chopard ne sont pas allé à Bienne et si David invoquait les menaces d'expulsion au cas où il y serait allé, nous lui répondrons qu'il eut été préférable pour lui de quitter la place dans ces conditions plutôt que d'emporter avec lui un blâme unanime pour la façon dont il a pris congé de ses amis! Qu'en dis-tu Chopard? Venons-en à la question des cotisations. Après certaines soustractions illégales d'un caissier qui comptait parmi les intimes amis de David, ce dernier, malgré un vote intervenu au sein du comité central, nous imposa une augmentation des cotisations. De 1 fr. 50 qu'elle était, nous avions à payer 2 fr. à l'avenir. Notre manière de protester fut le refus de payer cette augmentation et vous comprendrez pourquoi ce conflit a pris de pareilles proportions. C'étaient des anarchistes qui voulaient s'opposer à son autorité et à sa toute puissance et, comme David l'affirme, s'il n'est pas intervenu personnellement auprès du patron, c'est cependant lui qui tirait toutes les ficelles dans les coulisses pour nous faire mettre à la porte et satisfaire ses rancunes. Notre conception du mouvement ouvrier fut le véritable motif de toute l'affaire et cette question de cotisations ne fut qu'un misérable prétexte à David pour nous anéantir. Pour ce qui concerne le contenu de notre article précédent, nous comprenons fort bien que David ne veuille pas s'y arrêter, mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que ce dernier ne sente pas que sa place n'est pas à venir patronner dans une organisation où il a semé l'indignation et le dégoût. Après son départ de Saint-Imier, qui en dit long sur son honnêteté, David devrait se taire et désirer l'oubli d'un passé aussi malpropre. Si cette mesquine question de cotisations à fait rire le patronat, que pense-t-il de l'impression qu'il a laissée dans les cœurs ouvriers qui sont sûrement plus intéressants. O. David dit au début de son article qu'il ne polémiquera pas, et pour cause! En tout cas il a perdu une belle occasion de se taire, tant pis pour lui.

Un boitier.

AUTOUR D'UNE ELECTION

C'est encore de l'élection de M. Naine au Conseil national dont il s'agit. Il faut y revenir encore, quoique dans la *Voix du Peuple*, nous devions, de préférence, nous occuper de questions syndicales. En effet, l'événement aura une grande répercussion sur l'avenir prochain du mouvement ouvrier dans le canton de Neuchâtel. Je dois dire que le résultat du scrutin du 5 novembre n'est pas pour me déplaire ; au contraire, je l'avais prévu et désiré. A la veille de l'ouverture des bureaux électoraux, devisant avec des camarades sur les éventualités des chances de M. Naine, j'étais le seul à prédire et à désirer son succès. J'affirmais que s'il n'obtenait pas une majorité, une minorité de suffrages se porterait sur son nom, numériquement assez forte pour démontrer à ses partisans que dans de futures épreuves, la certitude de l'envoyer à Berne ou au Conseil d'Etat de Neuchâtel leur serait acquise.

Les résultats ont dépassé mes prévisions, puisque M. Naine a recueilli plus de 2000 voix que le premier des candidats figurant sur les listes des partis radicaux et conservateurs. Ces résultats continuent de faire l'objet de commentaires dans les journaux ; la plupart ne les attribuent qu'à des causes accidentelles et éphémères ; un seul journal, la *Feuille d'Avis* de la Chaux-de-Fonds, prévoit que la journée du 5 novembre 1911 comptera parmi les journées historiques de la vie politique du canton de Neuchâtel.

C'est le jugement du rédacteur de la *Feuille d'Avis* qui est le vrai : la journée du 11 novembre marquera la fin de l'exclusivisme radical dans la composition et le milieu où, jusqu'ici, s'était recruté le personnel chargé d'administrer les affaires publiques dans la république, fondée en 1848.

Dimanche 5 novembre, M. Naine a été sacré, par la volonté populaire, futur homme de gouvernement ; en même temps, son parti est appelé à fournir, à l'avenir, une large représentation dans les conseils exécutifs de notre canton et de nos communes. Cette situation acquise au parti pettavelliste, est l'aboutissant d'une évolution lente et imperceptible pour le vulgaire qui travaillait depuis des années la conscience d'une fraction des électeurs, petits bourgeois et ouvriers attachés aux anciens partis politiques.

Pendant cette période de désagrégation lente et graduelle de la partie la plus populaire des électeurs inféodés aux partis que menaient des bourgeois nantis de tous les privilèges économiques et politiques dans notre pays, se constituait et se développait lentement le parti « ouvrier socialiste ». Ce parti, dans son évolution, présente trois phases, dont chacune s'est incarnée dans trois personnalités différentes. La première, c'est le docteur Coullery qui l'incarne ; c'est lui qui, sous la dénomination de la « Démocratie sociale », réussit à grouper une fraction assez importante d'électeurs, particulièrement à la Chaux-de-Fonds, pour arriver, à l'aide du bulletin de vote, au renversement de la suprématie du parti radical. Afin d'arriver à ses fins, il ne craignit pas de contracter des alliances secrètes avec les conservateurs qui, aujourd'hui, s'appellent libéraux et qui se recrutaient parmi les « bédouins » ou anciens royalistes.

Coullery vieillissant, devenant caduque et par conséquent impropre à continuer de jouer le rôle de chef de file, un jeune homme de talent, passionné et ambitieux, se présenta, comme par hasard, pour continuer l'œuvre du vieil apôtre de l'anticléricalisme. Walther Biolley, il faut le dire à son honneur, quoique n'étant qu'un arriviste, tenta d'orienter le parti de la « Démocratie sociale » plus à gauche ; il lui donna le titre de « parti socialiste » et le conduisit à la bataille avec des forces recrutées exclusivement dans la classe ouvrière. D'instinct, sans s'être assimilé la doctrine de Marx sur la lutte de classe et la conquête des pouvoirs publics par la classe ouvrière, il avait donné au parti dont il était l'âme des allures bien tranchées dans sa composition et dans sa tactique. En un mot, il avait affranchi son parti de toute alliance et de toute compromission avec aucun parti bourgeois.

A. SPICHIGER.

(Suite et fin au prochain numéro.)

DANS LES ORGANISATIONS

Nous sommes obligés de compter entièrement sur les camarades pour alimenter cette rubrique. Aussi nous faisons appel à la bonne volonté de tous pour nous envoyer régulièrement une brève relation des faits qui se déroulent dans leur région. Il est nécessaire que nous ayons la note ouvrière, originale, sur ces faits.

GENÈVE

Un nouveau syndicat

Jusqu'au mois d'avril dernier, les ferreurs du bâtiment à Genève n'avaient jamais été syndiqués et travaillaient aux pièces, d'après une convention faite avec le patron avant de commencer le travail. Il résultait de ce mode de faire que les ouvriers se faisaient concurrence en baissant les prix et, qu'avec le renchérissement de la vie et la perte de temps qu'il y a dans cette profession, la situation des ferreurs devenait de plus en plus précaire.

Pour parer au mal, quelques-uns d'entre eux travaillaient directement pour des entrepreneurs généraux, des architectes et même des propriétaires, lesquels ne faisaient généralement pas de rabais sur une série de prix. Cette série servait de base, parce que les entrepreneurs ou architectes avaient intérêt à occuper directement un ferreur qui assumait ainsi toute la responsabilité du travail et s'occupait de tout un travail préparatoire, ce qui lui faisait beaucoup perdre de temps et était peu rémunérateur.

Le remède était donc pire que le mal lui-même. Les ferreurs faisaient concurrence à leurs patrons sans aucun avantage.

Pour mettre fin à cet état de chose, l'un d'entre eux convoqua le 1er avril neuf de ses collègues les mieux qualifiés pour étudier un projet de tarif et fonder le syndicat. On se mit le même soir à la besogne et le 27 avril une assemblée de la corporation eut lieu où chacun adhéra au syndicat et décida, après avoir accepté le tarif, de le présenter aux entrepreneurs de ferrage avec la circulaire suivante, signée des dix membres de la commission qui avait élaboré le tarif :

Genève, le 2 mai 1911.

Circulaire adressée à MM. les entrepreneurs s'occupant de travaux de ferrage dans le canton de Genève.

Messieurs,

La corporation des ferreurs du canton de Genève vous fait parvenir ci-joint le tarif, série de prix, pour ferrage en bâtiment, qu'elle a décidé de vous présenter, dans son assemblée du 27 avril dernier.

Etant donné le renchérissement continuel de la vie, nous espérons que vous accueillerez favorablement les modestes augmentations de certains articles, ainsi que les clauses qui les suivent.

Nous vous donnons aussi connaissance de notre adresse, pour que vous puissiez nous faire parvenir vos objections s'il y a lieu, avant le 15 mai 1911, faute de quoi le tarif ci-joint sera considéré comme accepté par vous et applicable pour tous les nouveaux travaux de ferrage à partir de cette date.

Agréez, etc.

Le 15 mai les ferreurs reçurent une lettre personnelle du président de la Société patronale, qui tout en défendant ses intérêts de classe dissuadait les ouvriers de leurs réclamations.

Le 18 mai les ferreurs répondirent qu'ils confirmaient leur circulaire du 2 mai et attendirent une nouvelle réponse. N'en recevant aucune, le 17 juin ils envoyèrent une nouvelle édition de leur tarif à tous les entrepreneurs de ferrage du canton. Cette fois les patrons comprirent qu'ils avaient à faire à des ouvriers résolus ; ils leur répondirent le 19 juin qu'ils avaient nommé une commission pour examiner le tarif et ses clauses présentés par les ouvriers.

Après plusieurs séances, le tarif et ses clauses fut accepté par les patrons et signé par les deux parties le 27 juillet, avec un engagement que les ferreurs ne travailleraient plus directement ni pour les architectes, ni pour les entrepreneurs, ni pour les propriétaires.

Ce mouvement a donc eu l'avantage de grouper tous les ferreurs de Genève en syndicat et de leur donner un tarif sur lequel ils peuvent travailler sans discuter du prix chaque fois qu'ils commencent un travail.

Sans doute, cela ne résout pas la question sociale ; mais ce mouvement prouve une fois de plus qu'avec de la volonté on pourrait beaucoup pour améliorer son sort, car le bien-être stimule l'énergie, tandis que la misère nous l'enlève.

STATUTS

Déclaration de principes.

Le porteur adhère au Syndicat des ouvriers ferreurs de Genève, il s'engage en outre à appliquer le tarif élaboré en avril 1911, par la commission du dit syndicat, ainsi que de se solidariser en tout temps dans l'intérêt de la corporation, l'émancipation des travailleurs devant être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Il s'engage aussi à payer régulièrement une cotisation de 50 centimes par mois et 1 franc d'entrée.

* * *

A une époque où les statuts de certaines organisations ouvrières sont de véritables codes, il était intéressant de signaler ceux-ci, qui ne s'embarassent pas de vaine paperasserie. Ils ont l'avantage d'être économiques et d'éviter de coûteux fonctionnaires.

LAUSANNE

Ecole Ferrer

Le comité de la Société de l'Ecole Ferrer (fondée en 1910) remercie chaleureusement tous les camarades qui par leurs dons pour la tombola, par leur collaboration, leur participation à la fête anniversaire du 12 novembre ont contribué à la réussite de celle-ci.

Assemblée générale mensuelle au local de l'école, rue Madeleine 16, au 2e, le lundi soir 20 novembre à 8 h. 1/2 précises.

Aux amis

Les amis de la *Voix*, habitant Lausanne, sont priés de venir chaque jeudi, dès 8 h. du soir, à l'Ecole Ferrer, Madeleine 16, donner un coup de main pour l'expédition du journal.

L'administration.

NEUCHATEL

Des lettres

Nous avons reçu des citoyens A. Droz « socialiste vexé » et E. Luthi « socialiste mécontent », demeurant respectivement aux Parcs, 44 et 46, deux lettres pleines de louanges à l'égard de Naine et d'insultes envers notre ami Spichiger, c'est pourquoi nous ne les publierons pas.

Parlant de Naine, ces deux excellents électeurs disent qu'il « n'enverra jamais des soldats pour nous mettre à l'ordre, car lui-même trouve qu'il y a déjà assez de fainéants pour faire la police sans que l'armée s'en mêle ».

Comme on le voit, la révolution vient de franchir une nouvelle étape et une grande réforme est en préparation puisque le nouveau conseiller national se repose sur les flics du soin de nous assommer.

BIENNE

Activité de l'Union ouvrière

L'Union ouvrière de Bienne veut, paraît-il, faire du travail cet hiver. Félicitons-la. Elle a débuté avec une conférence de Huggler. Le sujet était : *Le travail de la nature et le travail de l'homme.*

Seulement, au cours des projections qui complétaient la conférence, aurait-on peut-être pu se dispenser de produire un ennuyeux et peu instructif : *Débuts d'un patineur.*

Les suites d'un krach

On se souvient du formidable krach de la Banque populaire de Bienne, qui entraîna l'arrestation de son directeur Yenni. Beaucoup d'ouvriers avaient été dupes de cet escroc, ou plutôt d'eux-mêmes, et la faillite d'une fabrique d'horlogerie assez importante fut une des conséquences de son trafic. Depuis une année Yenni attend son procès qui aura lieu en janvier prochain et durera quinze jours.

Il vient maintenant d'être transféré dans les prisons d'Aarberg. Ce déménagement fut motivé, d'après les journaux, par les faveurs que lui concédaient les autorités biennoises en lui rendant le régime très supportable. Une note suivit cependant ce bruit et on voulut l'infirmer en faisant croire que le personnel de surveillance même avait demandé son éloignement. Comme on peut voir ce démenti n'en est pas un. Le bruit des faveurs dont il jouissait commençait-il à courir parmi la population et voulut-on éviter le scandale ?

Le fait en lui-même n'est peut-être pas très intéressant, mais nous pouvons relever une fois de plus de quelle façon la justice est juste. Ce n'est pas le premier des banquiers-escrocs que nous voyons sous les verrous et subissant apparemment le régime pénitentiaire. Je dis apparemment parce que l'emprisonnement de ces flibustiers n'est qu'une pure question de forme pour sauver la face ; toutes les précautions sont prises pour que la vie ne leur soit pas trop dure. Nous ne nous en plaindrons pas outre-mesure, du

Acheter la Tribune de Genève, c'est trahir la classe ouvrière

reste. Vu la spéculation honteuse qui est à la base de la société capitaliste, ceux-là ne sont que des malheureux n'ayant pas réussi leurs coups; les autres, ceux qui, ayant de la chance, réussissent, se pavanent, le front haut, au milieu de l'aristocratie moderne, honorés, admirés, dominateurs et puissants. Et parmi ces derniers nous pouvons placer tous les banquiers et financiers qui aujourd'hui gouvernent le monde à leur guise, tiennent à leur merci toute la classe des déshérités, petits commerçants, travailleurs de l'usine et de la terre. C'est la noblesse du vingtième siècle qui acquiert la puissance, non plus d'un nom ou d'une dynastie mais de l'argent qu'elle possède. Et si les travailleurs arrivaient un jour à comprendre leur véritable situation vis-à-vis de cette bande, peut-être que le renchérissement de la vie et autres calamités trouveraient un remède quelque peu efficace.

Le travail transformé en argent devient la proie des spéculateurs qui jugent si la production est suffisante ou non d'après ce qu'ils ont en caisse. Une crise financière nous amène une crise industrielle dont nous connaissons les souffrances. Tous les coups de bourse qui enrichissent d'un moment à l'autre un individu, ont comme conséquence inévitable la hausse du prix d'un produit et le renchérissement dont les travailleurs se plaignent actuellement.

Quand le peuple aura compris que ses maîtres véritables sont les banquiers; qu'ils tiennent en mains tout ce qui tend à conserver l'état de choses actuel: gouvernements, parlements, magistrature, il dirigera ses coups contre les vrais responsables.

Encore une fois, nous n'avons pas de pitié ni de haine particulièrement pour Yenni, car il a tout simplement échoué où d'autres de ses confrères réussissent pleinement en spéculant sur le bien d'autrui.

Mouvement ouvrier international

CUBA

De mal en pis.

On écrit de la Havane à *Wohlstand für alle :*

Il n'y a guère plus de douze années que le gouvernement américain fit la guerre à l'Espagne, en prenant comme devise : « Cuba et les Cubains libérés de l'oppression espagnole ! »

Or l'état de la classe ouvrière prouve assez bien que les conditions à Cuba n'ont aucunement changé, en dépit du triomphe des armes américaines.

Il y a quelques semaines, les ouvriers vidangeurs, de la Havane, pour la plupart organisés et social-démocrates, eurent à soutenir une grève, qui avait surtout pour but d'assurer leur existence, parce que l'administration municipale faisait accomplir les travaux des égouts dans des conditions particulièrement dangereuses. Le salaire de ces ouvriers est de 80 cents à un dollar, soit de 2 à 5 fr. N'oublions pas que nous sommes en Amérique, où le dollar ne dépasse pas 2 fr. 50 en valeur réelle.

Le parti socialiste mena la grève, et cela d'une telle manière qu'après plusieurs semaines de lutte, elle se termina par une défaite.

Mais cette grève eut un résultat très curieux. Quelques jours après son issue malheureuse, un couple de policiers secrets se rendirent au cercle socialiste et prièrent les chefs Vieyte, Charcon et Perez de se rendre chez le gouverneur, senor Machado, qui avait une communication confidentielle à leur faire.

Perez seul eut la bonne idée de ne pas répondre à cette invitation pour le moins étrange. Les deux autres eurent la naïveté de s'y rendre, et nul ne les a revu depuis, pas même leurs femmes ou leurs enfants. Ils furent conduits de force sur un bâtiment en partance pour l'Espagne, avec défense absolue de rentrer à Cuba.

Or, le parti socialiste démocrate n'a pour ainsi dire rien tenté contre ce coup de force. Au lieu d'appeler les camarades à faire la grève générale, appel auquel des milliers auraient répondu, on les convoqua aux élections prochaines. Et même les réunions organisées dans ce but ont été dispersées à coup de bâton par la police.

Voilà où l'on en est à Cuba, sous le gouvernement libéral et grâce à la social-démocratie.

HONGRIE

Un renouveau

Un camarade écrit à *Wohlstand für alle :*

Ici, en Hongrie, on ne parle toujours que du suffrage universel, comme étant la panacée à laquelle doivent tendre tous les efforts des révolutionnaires. La social-démocratie, les démocrates, les radicaux de 48, les francs-maçons, voire même les cléricaux, tous les partis, en un mot, se promettent des merveilles du bulletin de vote.

Naturellement, chacun poursuit un but différent. Les uns, grâce au suffrage universel, veulent atteindre des libertés démocratiques, libérer le peuple du joug du féodalisme; les autres ne songent qu'à en faire un nouvel instrument d'oppression. Et pour tous, ce merveilleux suffrage demeure le grand remède enchanté, qui fait que des révolutionnaires rouges s'embrassent avec les cléricaux noirs, que les esclaves de l'industrie vont main en main avec les patrons capitalistes, et que, dans les assemblées publiques, les véritables serfs de la campagne pérorent d'accord avec les gros propriétaires fonciers.

Et pendant ce temps, tout ce que la classe ouvrière avait conquis s'anéantit, les ouvriers perdent une grève après l'autre, les propriétaires haussent sans cesse les loyers, et quand les travailleurs ne peuvent pas les acquitter, on les expulse sans pitié. La viande, le pain et les légumes sont si chers que les ouvriers ne peuvent plus les payer. Et c'est encore le bulletin de vote qui devra guérir tout cela !

Il faut donc féliciter les révolutionnaires de Budapest d'avoir eu la bonne idée d'organiser un grand meeting, au cours de laquelle Jouhaux est venu exposer les méthodes syndicalistes d'action directe.

Malgré le petit nombre d'ouvriers anarchistes, malgré une pluie diluvienne, surtout malgré une obstruction systématique de la part des social-démocrates, qui arrachèrent même les affiches annonçant la réunion, il y eut une fort belle salle, et l'auditoire se montra véritablement enthousiasmé.

Les obstructeurs venus dans l'intention de causer du scandale et d'amener l'intervention de la police, en furent pour leurs frais. A la fin de la réunion, l'assemblée décida de commencer une propagande intense, de manière à renseigner la population sur les mesures à prendre et sur les moyens actuels de combat.

La séance ne dura pas moins de deux heures. Ce fut la première réunion véritablement révolutionnaire tenue en Hongrie, et elle comptera dans l'histoire du prolétariat hongrois.

ESPAGNE

Les tortures de l'Inquisition moderne.

On se souvient des grèves de Malaga et de Bilbao, de leur retentissement sur le prolétariat espagnol tout entier qui proclama la grève générale. Pour arrêter la horde populaire, le gouvernement supprima les garanties constitutionnelles. En protestatipn contre le despotisme, des tentatives d'action révolutionnaire se produisirent, tentatives qui, malheureusement échouèrent, dans les coutumières circonstances. Manque d'organisation chez les travailleurs vaincus par la brutalité policière. Les prisons s'emplirent à Bilbao, Valence, Barcelone. Or, aujourd'hui, sous l'inculpation de complots imaginaires, on torture ignoblement nos camarades, tout comme aux antans glorieux de Ximenco.

Malgré tous les démentis donnés par le gouvernement espagnol, ces échos douloureux parviennent à nos cœurs. Puissent-ils, tel le souvenir de Montjuich, fortifier notre haine et solidariser l'effort pour demain.

ALLEMAGNE

Un nouveau journal

La minorité, franchement révolutionnaire, des groupements ouvriers, soit les révolutionnaires indépendants, viennent de faire paraître à Berlin le premier numéro d'un nouvel organe : *le Pionnier*,

Ce journal occupera une bonne place à côté de l'organe officiel : *l'Unité.*

Ce premier numéro contenait, entre autre, de bons articles de Tom Man, sur la grève des marins anglais; de Cornelissen : *Un voyage d'études* (les syndicalistes français à Berlin; de F. Brupbacher, sur le mouvement en Suisse.

L'adresse du nouvel organe est : Carl Thieme, Stralauer Platz, 18-19, Berlin, O. 17.

AUX CAMARADES

Dans le but d'intensifier notre propagande, nous informons les camarades que nous sommes disposés à leur adresser, sur leur demande, un certain nombre d'exemplaires qu'ils se chargeraient de vendre dans leur entourage. Le règlement se ferait chaque fin de mois par le compte de chèques II. 416.

Propos du Médecin

Riz, avoine, blé

En gros, les aliments contiennent tous plus ou moins d'albumines qui servent à reconstituer le corps, de graisses qui nous fournissent la chaleur, et d'hydrates de carbones, qui nous apportent plutôt l'énergie physique dont nous avons besoin. Les céréales sont constituées en très grande partie d'hydrates de carbones, et c'est pour cela que dans la classe laborieuse, appelée constamment à fournir un gros effort, on en a un tel besoin. Parmi les céréales les plus utiles, mettons au premier rang le riz, l'avoine et le blé, car outre les hydrates de carbone qu'ils contiennent, ils sont formés encore en notables proportions d'albumines, c'est-à-dire qu'ils sont vraiment reconstituants.

Voici d'ailleurs leur composition sous ce rapport :

	Albumine	Hydrate de carbone
Riz,	7 pour cent	78 pour cent.
Blé,	12 »	72 »
Avoine,	13 »	67 »

L'avoine contient en outre jusqu'à 9 pour cent de corps gras.

Ainsi le riz nous apparaît comme susceptible de nous procurer au maximum la force musculaire, tandis que l'avoine est davantage reconstituant. Le blé se trouve entre deux. Les adultes solides gagneront à consommer du riz; les enfants, les débiles, plutôt de l'avoine (flocons d'avoine, par exemple), et tout le monde du pain.

De toutes les céréales, c'est aussi l'avoine qui est le plus nourrissant.

Le riz sera beaucoup plus digeste cuit en grains que réduit en bouillie. Il est meilleur aussi. Pour cela, le mettre dans l'eau bouillante avec beaucoup d'eau; remuer souvent. Cuit longtemps, il sera également plus facile à digérer.

Les pains blancs sont plus nutritifs que les pains bis; mais ils sont plus lourds aussi et plus constipants. Les pains noirs contiennent davantage de substances ferrugineuses; ils iront particulièrement aux anémiques, aux pauvres en sang en général; les constipés en bénéficieront également.

Le pain frais est peu digeste. Chacun sait ça. Et c'est la mie qui est le plus longtemps à peser sur l'estomac. La croûte facilite énormément la digestion; celle-ci est réduite de moitié pour les biscuits, zwibacks, pains grillés. Ainsi, les convalescents, les gastritiques, tous ceux qui souffrent de l'estomac en tireront grand avantage.

Un de nos camarades anarchistes, le docteur Mignon, a démontré que depuis une trentaine d'années, la qualité du pain a beaucoup baissé par l'introduction de farines de cylindre.

Les farines de meules de nos pères contenaient le grain de blé dans son entier, tandis que de l'autre on a soigneusement éliminé le germe. Or ce germe contient une quantité précieuse d'acide phosphorique, indispensable pour rendre résistant nos divers organes. L'industrie capitaliste, toujours imprévoyante, nous prive ainsi d'une substance qui joue un rôle considérable, en particulier contre l'invasion du corps par la tuberculose. Aussi cette terrible maladie trouve-t-elle en nous un meilleur terrain de culture, en un certain sens, depuis que le pain est fait avec des farines de cylindre. Le détail est important à connaître.

Et peut-être les ouvriers meuniers et boulangers, au jour où ils auront la gestion de la production entre les mains, nous fourniront-ils un pain vraiment complet, et non plus « industrialisé » ? Espérons-le. J. W.

Travailleur!
Abonne-toi à la

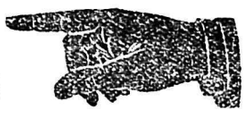

VOIX DU PEUPLE

Organe syndicaliste de grand format paraissant tous les samedis.

Le plus vivant, le plus combatif, le plus intéressant et le meilleur marché de tous les journaux ouvriers

Un an : 4 fr. * Six mois : 2 fr.

AUX CAMARADES
désireux de nous aider

Nous recommandons chaleureusement aux camarades dévoués qui estiment que la Voix du Peuple *est utile et même nécessaire à l'éducation émancipatrice des travailleurs, et qui, par ce fait, mérite d'être toujours plus répandue au sein du prolétariat, de profiter de toutes les occasions où les ouvriers sont réunis pour leur faire de la propagande en faveur de notre journal.*

Nous les engageons vivement à recueillir, parmi ceux qu'ils rencontrent dans les assemblées de syndicat et dans les réunions, des abonnements définitifs ou à l'essai. Dans ce dernier cas, nous ferons le service gratuit pendant un mois.

AVIS ET CONVOCATIONS

Union ouvrière de Lausanne. — Mardi 21 novembre, à 8 h. 30 précises, au local, Maison du Peuple, (salle 4) : assemblée de délégués.

SOUSCRIPTION
en faveur de la **VOIX DU PEUPLE**

Liste précédente	Fr. 149,20
Des camarades sans patrie d'Evian-les-Bains	9,—
E. G., Le Locle	3,50
Total à ce jour	Fr. 161,70

COMPTES DU JOURNAL

Recettes.

Abonnements : Fairmont, 6; Genève, 2; Zurich, 1; Carouge, 2		11,—
Vente au numéro : Genève, 7,25; Le Locle, 11,50; Lausanne. 22,85		41,60
Souscriptions		12,50
Total des recettes	Fr.	65,10

Dépenses.

Comp. et tirage du N° 45 (1700 ex.)		93,—
Solde en caisse au 15 novembre	Fr.	9,47
Déficit au 15 novembre 1911		18,43

L'administration, la rédaction et la composition de LA VOIX DU PEUPLE sont entièrement exécutées par des ouvriers syndiqués.

Pully-Lausanne. — Imp. des Unions ouvrières à base communiste (journée de huit heures).

A. AMIGUET, éditeur responsable.

Travailleurs, servez-vous aux salons de coiffure communistes :

Rue Vallin, 7, GENEVE — Rue des Deux-Marchés, 24, LAUSANNE

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

L'Almanach du Travailleur
pour 1912

88 pages in=8 — Nombreuses illustrations.

PRIX : 30 CENTIMES

Les camarades qui peuvent se charger d'en placer dans leur région sont priés d'adresser les commandes à l'Imprimerie des Unions ouvrières, Pully-Lausanne.